

4) Cochez « Facturé » dans la plateforme Newcard



The screenshot shows a navigation menu with two tabs: 'A facturer' and 'Facturé'. The 'Facturé' tab is selected and highlighted. Below the tabs, there is a section with the heading 'FACTURÉ' and a list of items, each with an unchecked checkbox.

Dans cet onglet, vous retrouverez les périodes de facturation déjà cotées.

Cochez la case FACTURÉ, après avoir effectué la facturation.

Attention !

- ▶ Sur notre plateforme : si un mois à été facturé avec un tarif, il ne sera plus possible de changer ce tarif jusqu'au semestre suivant. Cependant, vous avez la possibilité de mettre à jour les montants à la fin de chaque mois de télésurveillance directement dans votre logiciel de facturation, conformément au décret en vigueur.
- ▶ Cocher "Facturé" ne facture pas la télésurveillance, il s'agit d'un suivi de facturation dans la plateforme. Pour facturer vous devez utiliser votre logiciel de facturation.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Modifications possibles : permet de modifier le montant du forfait et de déposer l'ordonnance sur un semestre.



Modifications impossibles : une facture dans le semestre a déjà été émise avec un montant fixé.



Signale un problème lié à une ordonnance manquante ou la nécessité de renouveler le patient. En passant la souris sur le sigle, l'explication s'affiche.



Indique que le patient est décédé.



Exportez les factures en format Excel avec choix de la période ! **NOUVEAUTÉ**

Exploitant = Newcard
Opérateur = Médecin

Inscription obligatoire
à l'ARS pour facturer

Numéro FINESS Newcard
Numéro acquéreur :
59 26 57 118

Code prescripteur =
votre code ADELI (CDOM)**

**ce code commence par le
numéro de votre département

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur la page tutoriels.



La solution 1 Minute pour mon cœur est un dispositif médical de classe I destiné à la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque. Fabriqué par Newcard, ce produit de santé réglementé porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Sa performance repose sur l'utilisation combinée du matériel fourni. Ce dispositif n'est pas un système d'urgence et doit être utilisé conformément aux instructions figurant dans la notice d'utilisation. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Dernière modifications : 06 novembre 2024 – Siège sociale : Wambrechies - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole B sous le numéro 821 766 961.

Imprimé par : Référence Directe - **Ne pas jeter sur la voie publique** - Référence : MPC-GUI-FAC-02



Parc du Moulin
391 Av. Clément Ader
59118 Wambrechies
www.newcard.fr